Téléchargé le 28-10-2026 à 11:37

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Ingénieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	28-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	37
Adresse d'envoi email des candidatures :	concours.statutaires.sap@aphp.fr
Date du concours :	01-12-2026

A propos du poste :

Spécialités Nombre de postes

Ingénierie en biologie médicale : 4 postes

Recherche clinique : 3 postes

Ingénierie et maintenance travaux tous

corps d’état / Investissements : 5 postes

Logistique : 1 poste

Hôtellerie / Restauration : 3 postes

Qualité / Gestion des risques : 3 postes

Sécurité des personnes et des biens : 1 poste

Informatique système d’information et

Gestion des données : 4 postes

Informatique infrastructure et aux

réseaux : 4 postes

Biosciences : 2 postes

Conseil en génétique : 2 postes

Ingénierie et maintenance Biomédical : 2 postes

Hygiène, Sécurité et Environnement : 2 postes

Organisation et méthode : 1 poste

Informations sur l'établissement

Nom : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Ville : 75012 Paris

Site Web : https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx

Pour candidater

Date limite de candidature : 30-10-2026

Conditions de candidature :

Le concours externe sur titres est ouvert aux titulaires d’un diplôme d’ingénieur délivré dans les conditions prévues par les articles L. 642-1 et suivants du code de l’éducation, ou d’un diplôme d’architecte ou d’un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d’une durée au moins égale à cinq années d’études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l’un des domaines relatifs à :

- L’ingénierie
- À la gestion technique et à l’architecture
- Aux infrastructures et aux réseaux
- A la prévention et à la gestion des risques
- A l’informatique, aux systèmes d’information et à la gestion des données
- Au champ biomédical
- A la recherche clinique
- A toute autre activité à caractère technique et scientifique

Et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par les articles R. 325-10 et suivants du code général de la fonction publique. Le formulaire de demande d’équivalence est disponible à travers ce lien : Formulaire de demande d’équivalence.

Pièces à fournir :

Les candidats se présentant au concours externe sur titres doivent présenter les pièces suivantes au moment de l’inscription :

- Les diplômes ou certificats dont ils sont titulaires ;
- Un curriculum vitae dactylographié ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité française lisible, RECTO ET VERSO ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

Les candidats titulaires d’un doctorat souhaitant passer une épreuve adaptée, devront accompagner, en complément des pièces susmentionnées, une :

- Demande d’épreuve adaptée en lien avec leur thèse doctorale, le cas échéant pour pouvoir se présenter au concours.

Mail pour l'envoi des candidatures :	concours.statutaires.sap@aphp.fr
Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	concours.aphp.fr